

# DOSSIER DE PRÉSENTATION

## RÈGLEMENT DU CONCOURS DES PROJETS PÉDAGOGIQUES

COMPRENDRE DÉCOUVRIR PARTAGER RESPECTER





## INTRODUCTION

Le Village de l'Alimentation et de l'Innovation est l'occasion de **promouvoir une alimentation saine, locale et durable** en mettant notamment à **l'honneur des projets et initiatives pilotes** menés sur le sujet. L'idée est d'encourager à terme le **développement** ainsi que le **déploiement** de ces démarches innovantes.

Pour ce faire, il est indispensable de sensibiliser très jeune ceux qui deviendront les citoyens de demain aux enjeux d'une alimentation saine, locale et durable.

C'est ainsi que le concours dédié aux projets réalisés par les écoles et les établissements scolaires est reconduit pour cette **troisième** édition du VAI.

Il a pour objectifs de :

- **Mettre à l'honneur et valoriser** les travaux des élèves et de leur enseignant auprès du grand public,
- **Encourager** une approche innovante de l'Alimentation en milieu scolaire, pour amener progressivement le jeune public, par une approche à la fois créative, participative, ludique et innovante, à saisir les interrelations qui la sous-tendent,
- **Sensibiliser** les consommateurs de demain à l'importance d'adopter des habitudes et comportements alimentaires sains, respectueux de la santé des individus et de l'environnement.

Un **prix spécial VAI** sera décerné par le jury du concours aux projets les plus innovants et les plus enclins à amorcer des changements de comportements.

L'édition 2022 se tiendra  
du **jeudi 31 mars au dimanche 03 avril 2022**,  
à la **Maison de la Culture – Te Fare Tauhiti Nui**,

et aura pour thème

« **Que mangerons-nous demain ?** »



# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## ARTICLE 1 – PUBLIC CIBLE DU CONCOURS

Le concours des projets pédagogiques du Village de l'Alimentation et de l'Innovation 2022 est ouvert aux élèves de Cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème), des CJA et des SEGPA de Tahiti et des îles.

## ARTICLE 2 – OBJET DU CONCOURS

Sont concernés par le concours, tous les projets **pédagogiques innovants et originaux**, en lien avec le thème de l'édition 2022, dans le respect des contenus des programmes d'enseignement.

### FOCUS SUR LE THÈME 2022 :

#### « Que mangerons-nous demain ? »

Nous vivons une époque marquée par les changements climatiques, l'épuisement des ressources, la perte de la biodiversité, la dépendance aux importations... Ce questionnement est d'autant plus pertinent que le monde entier connaît une crise sanitaire sans précédent depuis 2020, qui nous amène tous à reconsidérer certains aspects de nos modes de vie, et notamment notre dépendance à l'extérieur. Le concours invite ainsi cette année la jeune génération à s'interroger sur ce que sera son alimentation demain (ce qu'elle imagine, souhaite ou redoute, les choix à faire, etc.).

- Qu'y aura-t-il dans nos assiettes ? Comment le produirons-nous ?
- Faut-il réinventer notre façon de nous nourrir ? Et si oui, comment être le fer de lance de ce changement ?

## ARTICLE 3 – PRODUCTION ATTENDUE POUR LE CONCOURS

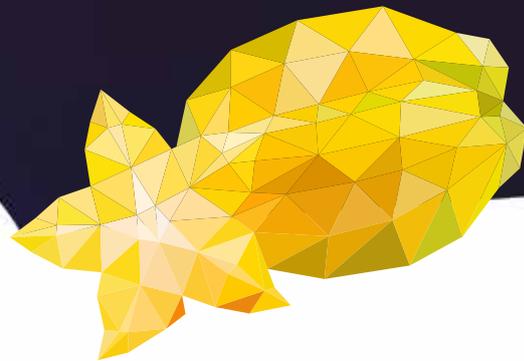
Les classes inscrites au concours devront réaliser une capsule vidéo de 3 minutes à 6 minutes max. portant sur le projet réalisé par les élèves. Les éléments ci-après seront mis en avant dans la capsule vidéo :

- Intitulé du projet ;
- Présentation générale du projet et les différentes phases de sa réalisation par les élèves ;
- Matériel spécifique utilisé pour la réalisation du projet ;
- Message accrocheur ou slogan pour inviter le public à mettre en place le projet réalisé.

Les capsules vidéos seront présentées aux membres du jury du concours et diffusées au village pendant toute la durée de l'événement. Elles seront également disponibles en ligne sur le site Internet du VAI, valorisant ainsi les travaux des élèves.

La capsule vidéo sera envoyée au comité organisateur au plus tard le lundi 28 mars 2022 à 15h, à l'adresse [experimentation.dape@education.pf](mailto:experimentation.dape@education.pf)

# VILLAGE DE L'ALIMENTATION & DE L'INNOVATION



## ARTICLE 4 – INSCRIPTION AU CONCOURS

Les classes souhaitant participer au concours du VAI 2022 doivent s'inscrire en ligne : <https://framaforms.org/concours-des-projets-pedagogiques-organise-dans-le-cadre-du-vai-2022-1633025962> et renseigner le formulaire annexé au règlement du concours.

Les inscriptions en ligne sont ouvertes :

- du lundi 10 janvier 2022 au vendredi 25 mars 2022.

Le formulaire dûment complété devra être renvoyé :

- avant le vendredi 25 mars 2022 à 15h
- à l'adresse : [experimentation.dape@education.pf](mailto:experimentation.dape@education.pf)

## ARTICLE 5 – CRITÈRES DE SÉLECTION

Un prix spécial VAI 2022 sera décerné aux projets pédagogiques les plus **inspirants et pertinents**, tant dans l'approche et l'étude du sujet que dans la présentation des travaux, selon les critères définis ci-après :

- Créativité, originalité
- Cohérence avec la présentation du projet transmise au moment de l'inscription
- Participation/Implication des élèves
- Pérennité et reproductibilité de la démarche

## ARTICLE 6 – JURY DE SÉLECTION

Le jury de sélection du concours des projets pédagogiques du VAI 2022 sera composé de :

- 1 représentant de l'Éducation
- 1 représentant de la Santé
- 1 représentant de l'Agriculture
- 1 professionnel de l'Environnement
- 1 expert invité du VAI 2022

## ARTICLE 7 – REMISE DES PRIX

La remise des prix du concours des projets pédagogiques du VAI 2022 s'effectuera dans les semaines qui suivront la clôture du Village. La date exacte de cette dernière sera décidée en concertation avec la DGEE et communiquée aux établissements scolaires dans les plus brefs délais.

# RAPPEL DES DATES CLÉS

## **INSCRIPTION AU CONCOURS**

du 10 janvier au 25 mars 2022

## **RETOUR DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Au plus tard le 25 mars 2022

## **TRANSMISSION DES CAPSULES VIDÉO**

Au plus tard le 28 mars 2022

## **VILLAGE DE L'ALIMENTATION ET DE L'INNOVATION**

31 mars, 01, 02 et 03 avril 2022

# CONTACT RÉFÉRENTS

## **POUR LES CONTENUS SPÉCIFIQUES DU VAI 2022 :**

Email : [contact@vaitahiti.com](mailto:contact@vaitahiti.com)

Tél. : + 689 87 76 22 56

## **POUR L'ORGANISATION DU CONCOURS (DGEE) :**

Email : [experimentation.dape@education.pf](mailto:experimentation.dape@education.pf)

Tél. : + 689 40 46 29 89

